



OFFRE D'EMPLOI

Directeur du service des Travaux publics – par intérim

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du directeur général, le directeur du service des Travaux publics est chargé de planifier, d'organiser, de diriger et de coordonner les activités relatives au service des Travaux publics. Il lui incombe aussi de fournir le soutien nécessaire aux instances décisionnelles et aux services municipaux en matière de services aux citoyens, d'assurer la gestion des infrastructures et le soutien aux autres directions de la municipalité. Le poste comprend les responsabilités suivantes :

RESPONSABILITÉS

- Organise et surveille les activités d'entretien et/ou d'opération des services municipaux en conformité avec les budgets disponibles, les normes, les politiques et les procédures en vigueur ;
- Participe aux études de projets d'immobilisation ;
- Apporte des recommandations et veille à l'achat des matériels, produits et équipements nécessaires à l'entretien des réseaux souterrains (aqueduc, égouts), de drainage de chaussée et de voirie ;
- Veille à la gestion, à l'entretien et au renouvellement de la flotte d'équipements municipaux en conformité avec les budgets disponibles ;
- Applique de façon stricte les règles de santé et sécurité dans tout travail exécuté par la municipalité.
- Représente son service aux instances officielles, au conseil municipal et auprès des comités et partenaires ;
- Participe au comité de la Localité et conseille le directeur général relativement à son domaine d'expertise ;
- Établit les prévisions budgétaires et les présente au directeur général pour approbation : administre le budget, questionne les écarts et recommande les mesures correctives appropriées ;
- Favorise, initie le changement et participe à l'identification des changements à apporter de manière à augmenter la flexibilité et la capacité d'adaptation du service dans un contexte d'amélioration continue ;
- Dirige l'équipe du service en tenant compte des valeurs de l'organisation et du service à la clientèle et établit les priorités du service en lien avec les priorités de la Localité ;
- Décode son environnement politico-administratif et intervient stratégiquement de manière à créer des collaborations et exercer une influence afin de contribuer à la performance et au développement de son service et de l'organisation ;
- Présente un bilan annuel des activités de son service au directeur général
- Réalise des travaux comportant l'exécution des tâches relatives à l'opération, à l'inspection et au nettoyage régulier des équipements de traitement et de transport de l'eau potable ou des équipements d'interception et de traitement des eaux

usées afin d'assurer en tout temps l'efficacité optimale du traitement et du rejet, conformément aux normes sur la qualité de l'eau :

- Prélève, analyse et interprète les échantillons à intervalles réguliers ;
 - Effectue des visites quotidiennes aux stations de pompage pour vérifier le bon fonctionnement des équipements en respectant les normes de sécurité assujetties à l'installation ;
 - Procède à différentes inspections des installations.
 - Effectue tous les travaux d'opération, de vérification, de surveillance, d'entretien mécanique et ménager ainsi que de réparation usuelle aux postes de traitement et de pompage des eaux et autres structures connexes ;
 - Assume l'ensemble des opérations reliées à l'alimentation en eau potable du réseau public et au traitement des eaux usées en conformité avec les règles et normes en vigueur ;
 - S'assure lors de divers travaux que ceux-ci soient effectués sans nuire au traitement et à la qualité de l'eau potable ou au fonctionnement des stations ;
 - Utilise des produits chimiques selon des procédures établies et les besoins d'assainissement ;
 - S'assure du bon fonctionnement de la génératrice, des diesels et des équipements électriques de l'usine lors de panne d'électricité ;
 - Veille à ce que les équipements, lors de leur fonctionnement, rencontrent les spécifications du manufacturier (niveau d'huile, graisse, température et pression, etc.).
 - Maintient en état de propreté son lieu de travail, les pièces, les équipements, l'outillage, la machinerie et les véhicules qui lui sont confiés ;
 - Conduit, s'assure du bon état du véhicule ou équipement utilisé dans le cadre de son travail afin de s'assurer de son bon fonctionnement. Apporte les correctifs s'il y a lieu ;
 - Répond aux questions des citoyens et fait visiter l'usine sur demande ;
- Le directeur des services des Travaux publics est également responsable également au lieu d'enfouissement en tranchée (LEET) et à l'écocentre. Il doit assumer les responsabilités suivantes :
 - Planifier, organiser et coordonner le travail à réaliser dans les sites : Écocentre, ferraille et site d'enfouissement;
 - Planifier, organiser et coordonner le travail des journaliers et des sous-traitants ;
 - Gérer le budget, les commandes, les achats et faire le suivi pour la facturation aux entreprises et entrepreneurs (internes et externes) ;
 - Accueillir, informer et répondre aux questions des usagers et des citoyens ;
 - Assurer la vigilance du respect à la conformité aux règles environnementales pour les trois sites ;
 - Assurer le suivi des correspondances et des visites des représentants du MELCC;
 - Vérifier le volume et l'origine des matières apportées et diriger les usagers vers l'emplacement des lieux de dépôt ;
 - Accepter ou refuser l'accès au site en tenant compte de la nature des matières, le volume et l'origine des rebuts ;

- Coordonner la réception et l’envoi de conteneurs pour des matières recyclables avec les recycleurs et les transporteurs ;
- Coordonner la vidange des conteneurs vers les sites attitrés ;
- Respecter et faire respecter les règlements qui régissent l’Écocentre et le LEET ;
- Assurer la sensibilisation environnementale auprès des membres de la communauté et des entreprises de la région;
- Entretenir et développer une communication harmonieuse auprès des partenaires et de la communauté
- Exécuter toute autre tâche connexe répondant à la mission de l'organisme ou à la demande du directeur général ;

EXIGENCES

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle ou d’études collégiales en génie civil ou toutes combinaisons d’études jugées pertinentes et équivalentes ;
- Expérience dans un poste similaire de gestion des travaux publics, un atout;
- Avoir une bonne connaissance du milieu municipal, un atout;
- Certificat ASP (Atout) ;
- Permis de conduire classe 3 valide, un atout;

COMPÉTENCES

- Sens de l’organisation, capacité à gérer les priorités et le stress;
- Compétences en leadership, capacité de mobiliser les gens
- Bon jugement et sens des responsabilités;
- Équilibre entre les capacités techniques et les capacités de gestion
- Maîtrise du français et facilité d’élocution et de rédaction.
- Le ou la candidat(e) doit faire preuve d’une grande disponibilité et d’une habileté certaine à communiquer avec le public, par écrit, en personne et/ou au téléphone. Le respect, la capacité d’adaptation et le leadership sont primordiaux.

CONDITIONS D'EMPLOI

Statut : Poste temporaire à temps plein.

Horaire : L’horaire de travail normal est de 37,5 heures par semaine.

Disponibilité pour des périodes de garde requise.

Début : Dans les meilleurs délais.

Salaire : Le salaire sera établi selon les conditions de travail en vigueur à la Localité (Politique RH) ;

COMMENT POSTULER?

Les personnes intéressées par ce défi sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae par courriel avant le 28 juillet 2024 par courriel au : dg@localiteradisson.com

LA LOCALITÉ S'ENGAGE

La localité s'engage pour que tout le monde se sente inclus. On offre un milieu ouvert et inclusif. On souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi. Le masculin est utilisé afin d'alléger le texte.

De plus, on a à cœur de soutenir l'Organisation municipale de la sécurité civile dans les quatre dimensions soit la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement. Vous pourriez ainsi être invité à mettre vos compétences à profit lors de situations d'exception et sinistres majeurs.

DATE LIMITE DU CONCOURS : Le 28 juillet 2024

Entrée en fonction le plus tôt possible

Seul(e)s les candidat(e)s sélectionné(e)s pour une entrevue recevront une communication.